



PRIME POUR JEUNE CYCLISTE 16-18

Formulaire de demande

À renvoyer dans un délai de **3 mois** à partir de la date de la dernière facture d'achat :

CLIMAT ET VILLE EN TRANSITION
rue des Halles 4 - 1000 Bruxelles
E-mail : urb.primes@brucity.be

1.- DONNÉES RELATIVES AU DEMANDEUR (un parent ou le/la jeune s'il ou elle est majeur·e)

Identité du demandeur

Nom - Prénom :

N° de registre national :

Adresse

Rue / n° / bte :

Code postal :

Commune :

Tél. :

E-mail :

- ☐ Je déclare être le parent du jeune bénéficiaire mineur.
☐ Je déclare être le jeune bénéficiaire majeur.

Compte bancaire sur lequel le montant de la prime doit être versé

Compte bancaire N° : BE

Titulaire du compte :

Bénéficiaire d'une intervention majorée

- ☐ Non
☐ Oui, car un membre majeur du ménage dispose du statut BIM.
☐ Oui, car les revenus du ménage sont inférieurs à 35.782,80€ (personne isolée) ou <50.782,80€ pour les couples et cohabitants.

2.- DONNÉES RELATIVES AU JEUNE CYCLISTE

Identité

Nom - Prénom :

N° de registre national :

Date de naissance :

Formation (cochez la case qui correspond à votre situation et complétez)

- ☐ Le jeune possède un brevet vélo axé sur la conduite dans la circulation.
Date de la formation :
Autorité ayant délivré le brevet :
Titre de la formation :
☐ Le jeune est dûment inscrit à la formation à la conduite vélo pour ado organisée par la zone de police Bruxelles Capitale Ixelles. [les informations d'inscription peuvent être trouvées sur [Prime jeune cycliste 16-18 | Ville de Bruxelles](#)]
Date de la formation :

Engagement (cochez la case pour marquer votre engagement)

- ☐ Le jeune s'engage sur l'honneur à utiliser le vélo régulièrement pour ses trajets quotidiens.
☐ S'il ne dispose pas d'un brevet vélo axé sur la conduite dans la circulation, le jeune s'engage à participer dans un délai raisonnable à la formation à la conduite vélo pour ado organisée par la zone de police Bruxelles Capitale Ixelles et concernant laquelle il a fourni une copie de l'inscription en annexe de la demande.



VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL

Développement urbain • Stadsontwikkeling

Climat et ville en transition • Klimaat en Stad in transitie

Rue des Halles 4, 1000 Bruxelles • Hallenstraat 4, 1000 Brussel

T. 02 279 33 10 - urb.primes@brucity.be • urb.premies@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be

3.- DONNÉES RELATIVES AU VÉLO

Vélo pour lequel les dépenses sont effectuées, qu'il soit acquis via la prime ou préexistant dans le ménage

Identité

Marque :

Couleur :

Numéro d'identification (mybike.belgium.be) :

Caractéristiques du vélo (plusieurs choix possibles)

- ☐ Acheté neuf
- ☐ Acheté d'occasion ou reconditionné
- ☐ Préexistant dans le ménage
- ☐ Autre - à préciser :

VTT/MTB
Course/Gravel
Vélo de ville
BMX
Autre - à préciser :

4.- DONNÉES RELATIVES AUX FACTURES ET DÉPENSES

Entretien du vélo

- ☐ Achat de pièces pour un entretien « fait maison »
- ☐ **OU** un entretien du vélo chez le vélociste

Montant de la dépense

Date

Equipements de sécurité

- ☐ Un casque aux normes CE
- ☐ Un cadenas de qualité (voir règlement)
- ☐ Un kit d'éclairage cycliste
- ☐ Une sonnette

Montant de la dépense

Date

Acquisition d'un vélo

- ☐ Achat d'un vélo

Montant de la dépense

Date

Plusieurs factures d'achat peuvent être cumulées sur une période de maximum 6 mois mais une seule demande de prime peut être introduite par jeune cycliste.

5.- DOCUMENTS À JOINDRE

1. Copie recto-verso de la carte d'identité du demandeur ;
2. Copie recto-verso de la carte d'identité du jeune bénéficiaire ;
3. Copie de la composition de ménage délivrée par l'administration communale et datée de moins de 3 mois avant la date d'introduction de la demande de prime ;
4. Copie de(s) facture(s) d'achat reprenant le nom du demandeur. La facture d'entretien reprend, en plus, le numéro d'identification du vélo ;
5. Une preuve que chaque facture a été acquittée (extrait de compte) ;
6. Une copie du brevet cycliste de conduite dans la circulation OU une preuve d'inscription à la formation à la conduite vélo pour ado organisée par la zone de police Bruxelles Capitale Ixelles. Le document mentionne le nom du jeune.

Documents supplémentaire à joindre uniquement pour les ménages à bas revenus ou disposant du statut BIM et souhaitant bénéficier d'une intervention majorée :

7. SOIT le(s) dernier(s) avertissement extrait de rôle concernant les revenus de toutes les personnes majeures du ménage ;
8. SOIT l'attestation BIM du membre du ménage disposant du statut BIM.

Bruxelles, le

Signature du demandeur,

Signature du jeune cycliste,